

# Offre d'apprentissage

**Intitulé de l'offre :** Apprenti Ingénieur SSI – 2 postes

**Direction ou service :** Préfecture de Police – DILT– Service Cyber

**Lieu d'apprentissage :** 66, Boulevard de l'Hôpital 75013 Paris

**Descriptif de l'employeur :** La DILT direction de l'innovation, de la logistique et des technologies est composée de quelque 950 agents, de 34 statuts et corps différents. Elle exerce des missions de soutien opérationnel et technique en matière de logistique et d'informatique au bénéfice de tous les services de police et de gendarmerie relevant du Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'intérieur (SGAMI) d'Ile-de-France, en liaison permanente avec, entre autres, le service des achats, de l'innovation et de la logistique du ministère de l'intérieur (SAILMI), la direction du numérique (DNUM), l'Agence du numérique des forces de sécurité intérieure (ANFSI).

**Diplôme requis :** L3

**Diplôme préparé :** Master

**Métier et famille de métiers :** CYBERSECURITE - INFORMATIQUE ET RESEAUX

**Descriptif de l'offre :** Contribuer à la mise en place d'une offre de service Blue team / Red team à la DILT. Consolider l'ensemble des outils et offres d'audit de configuration existantes

**Missions :** Participer aux projets et à la sécurisation des infrastructures du datacenter de la PP

**Activités principales :** En lien avec la sous-direction des technologies assister les ingénieurs DILT et autres directions métiers. L'alternant participe et développe ses compétences dans les SI et la SSI et les outils associés.

**Descriptif du profil recherché :**

Compétences techniques souhaitées : Bases de fonctionnement des réseaux, de la programmation et la sécurisation des systèmes.

Qualités souhaitées :

- rigueur
- motivation et ouverture d'esprit
- conscience professionnelle
- curiosité
- discrétion mais sens du contact

**Contacts pour renseignements et pour adresser CV + lettre de motivation :**

[pp-dilt-sg-drh-recrutement@interieur.gouv.fr](mailto:pp-dilt-sg-drh-recrutement@interieur.gouv.fr)